

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gillot, 14 juin 1874](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gillot, 14 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 juin 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Gillot \[Courbevoie\]](#)

Lieu de destination101, Boulevard de Neuilly, Courbevoie (Hauts-de-Seine)

Description

RésuméGodin accuse réception de la lettre de monsieur Gillot et de celle de son fils. Il ne souhaite pas donner suite à la candidature de ce dernier.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 161r sont copiées la lettre de Godin à monsieur Gillot du 14 juin 1874 et la première page de la lettre de Godin à monsieur Delaruelle.

Mots-clés

[Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (161r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Paris le 14 Juin 74

Monsieur Gellat

J'ai reçu votre lettre de
12 et celle de votre fils qui
contient le projet de plan
de s'occuper davantage de
cette question, d'abord
parce que il n'entre pas
dans ma pensée de déplacer
un jeune homme qui
lui-même n'en a pas
l'intention, et ensuite
parce que je ne puis
devoir ses précédents les
connaissances techniques
nécessaires à la fonction que
je lui confie.

Je prie Monsieur
Gellat de vous en dire
ce qu'il en pense.

Je suis
votre
ami
Gellat

Paris le 14 Juin 74

Cher Monsieur Delaruelle,

Ce que vous me proposez
au sujet de M. Cradon serait
un métier de duc. Je ne puis
faire de modèles à la demande
de ceux qui me proposent de
l'exécuter, pour garantir à ma
charge les frais de ces modèles.
Il faudrait pour que il en fut
aussi que ce fut ses objets de
vente courante. Prenez donc
garde à l'avenir de n'entrer
dans cette voie d'exécution de
modèles qui après être bien
travé d'accord avec la personne
qui le demandait, afin d'éviter
tous malentendus et toute
contestation. Si je me rappelle
bien c'est tout ce qu'il s'agit pour